



4 PIECES
M05

SURFACE HABITABLE

RDJ

ENTREE	4.00 m ²
SEJOUR	27.45 m ²
CUISINE	6.20 m ²
SDE	5.83 m ²

1er ETAGE

DGT	4.49 m ²
CHAMBRE 1	10.25 m ²
CHAMBRE 2	10.37 m ²
CHAMBRE 3	9.23 m ²
SDB	2.83 m ²
WC	1.15 m ²
DRESSING	4.11 m ²

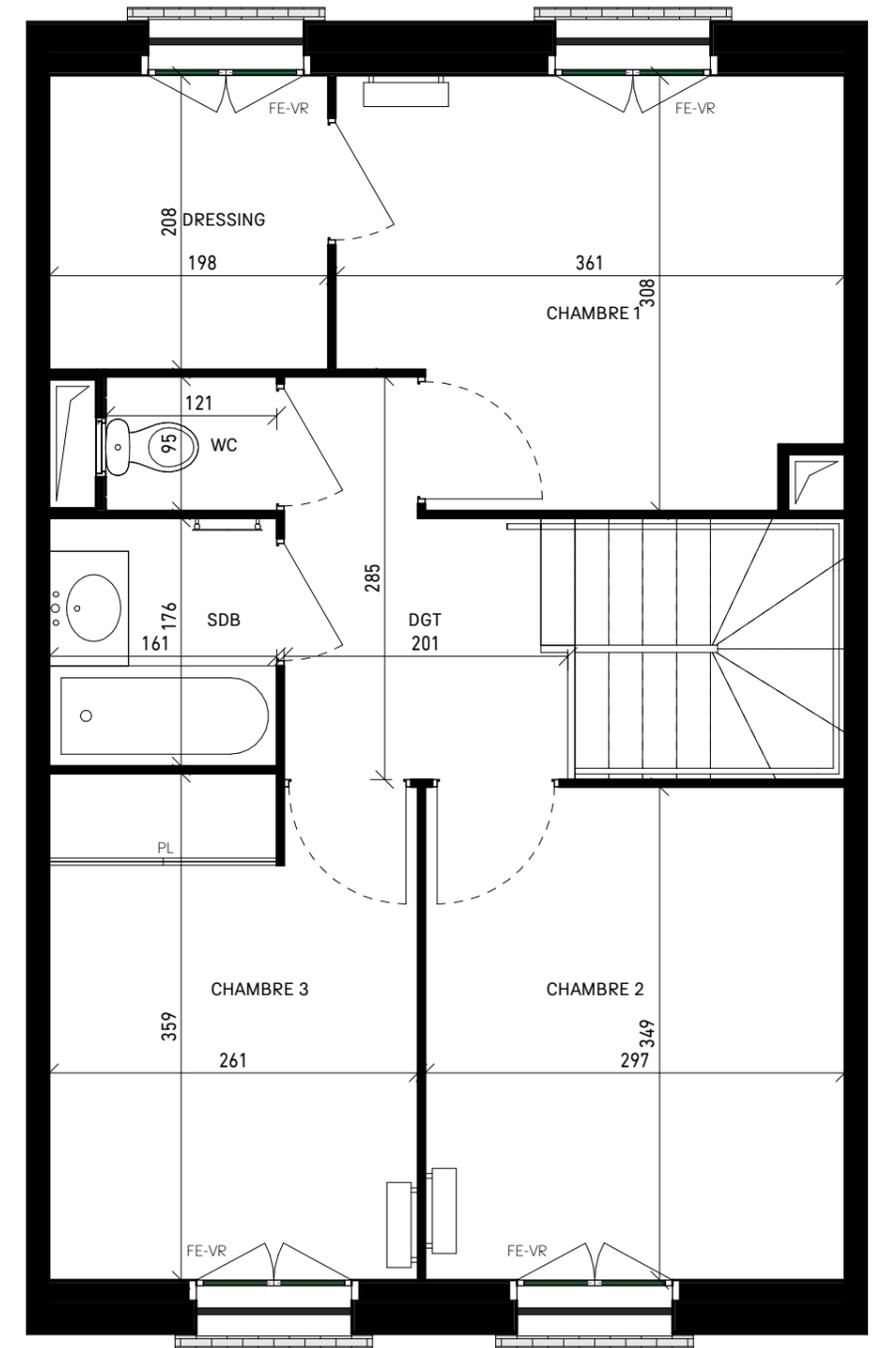
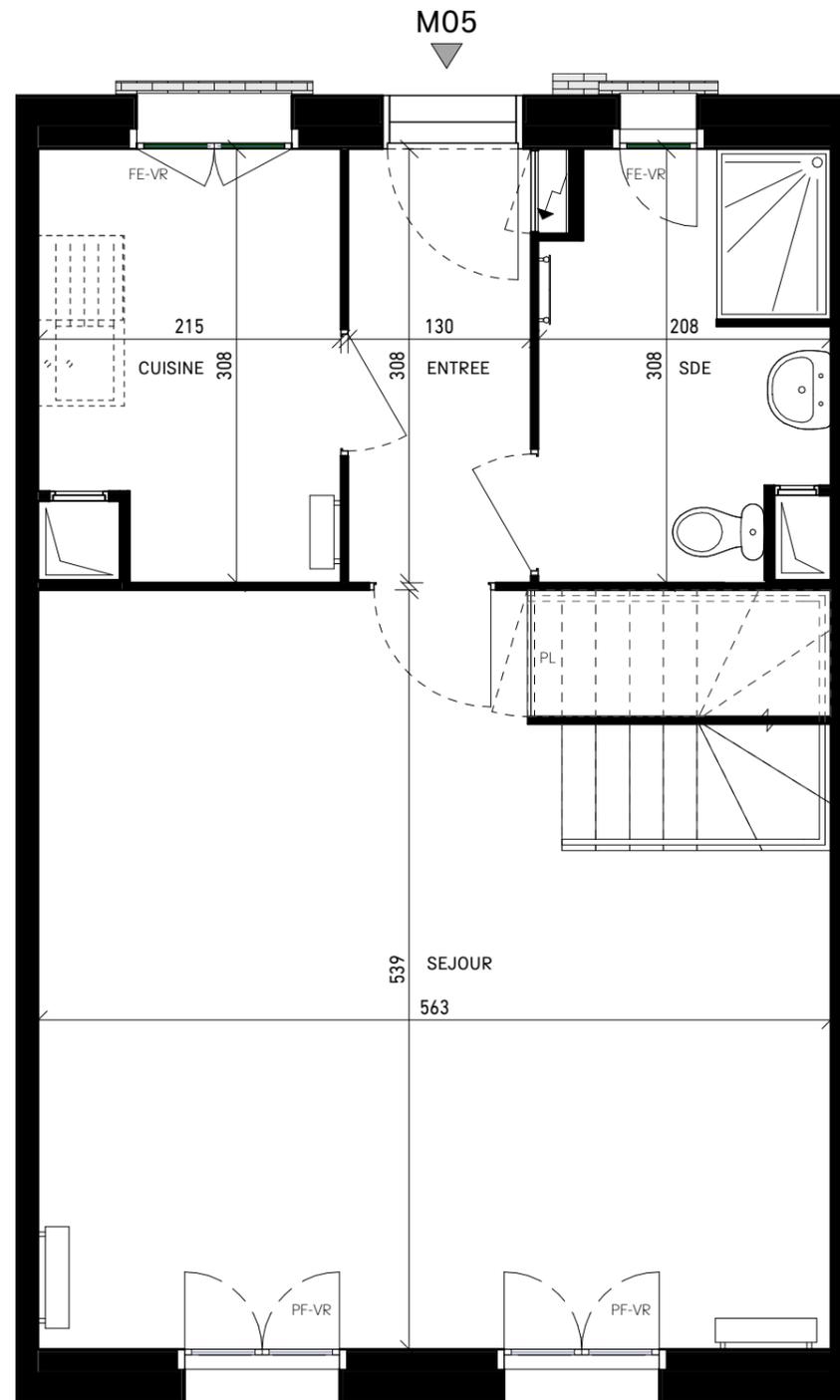
SURFACE HABITABLE 85.91 m²

JARDIN 80.65 m²

LOCALISATION



L'AuthentiC
Plan préliminaire de réservation



« L'évier n'est pas prévu contractuellement mais il sera installé à cet endroit si l'acquéreur revient sur sa décision de se réserver l'exécution de ces travaux dans les conditions du contrat préliminaire »

LEGENDE

PF	: Porte-fenêtre	⚡	: Tableau électrique
FE	: Fenêtre	VR	: Volet roulant
AP	: Appui	PL	: Placard
AV	: Allège vitrée	—	: Retombée de poutre
⋯	: Soffite, faux-plafonds		

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les seuils vers les espaces extérieurs sont indicatifs et ne seront pas supérieurs à la réglementation en vigueur.



220.321

INDICE 220.321



4 PIECES
M05

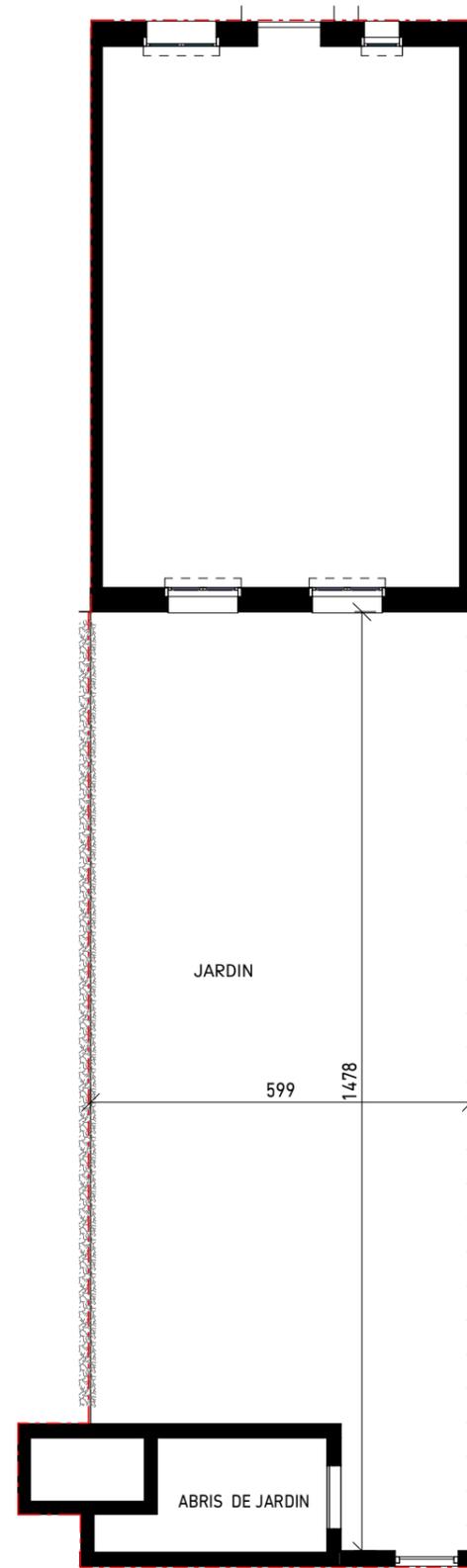
SURFACE HABITABLE

SURFACE HABITABLE 85.91 m²

LOCALISATION



L'AuthentiC
Plan préliminaire de réservation



REZ-DE-JARDIN

« L'évier n'est pas prévu contractuellement mais il sera installé à cet endroit si l'acquéreur revient sur sa décision de se réserver l'exécution de ces travaux dans les conditions du contrat préliminaire »

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les seuils vers les espaces extérieurs sont indicatifs et ne seront pas supérieurs à la réglementation en vigueur.

LEGENDE

- PF : Porte-fenêtre
- FE : Fenêtre
- AP : Appui
- AV : Allège vitrée
- ⊕ : Soffite, faux-plafonds
- ⚡ : Tableau électrique
- VR : Volet roulant
- PL : Placard
- : Retombée de poutre



220.321

INDICE 220.321